



ONU  HABITAT



Division de la Coopération Technique et Régionale

# PROFIL URBAIN NATIONAL DU NIGER



## **Programme participatif pour l'élaboration des profils urbains dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)**

Publié par le Programme des Nations unies pour les Établissements Humains. Copyright © 2007

Les publications du Programme des Nations unies pour les Établissement Humains sont disponibles au Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes (BRAPA) et au bureau d'information de l'ONU-HABITAT ou directement de:

P.O.Box 30030, GPO 00100 Nairobi, Kenya

Fax: + (254 20) 762 4266/7

E-mail: [unhabitat@unhabitat.org](mailto:unhabitat@unhabitat.org)

<http://www.unhabitat.org>

HS/1154/09F

ISBN: 978-92-1-132120-3

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ:** Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU HABITAT et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement. Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source.

ONU-HABITAT souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations unies pour les Établissement Humains.

Le projet et le présent rapport furent supervisés par M. Mohamed El Sioufi, Alain Grimard, Joseph Guiebo, et Gwedoline Mennetrier, Kerstin Sommer et Nicolas Maréchal.

Mise en page: Andrew Ondoo

Printing: UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified



# PROFIL URBAIN NATIONAL DU NIGER

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
CONTEXTE	8
GOUVERNANCE	14
BIDONVILLES	17
ÉQUITÉ DES SEXES ET VI H/SIDA.	20
ENVIRONNEMENT	24
PROJETS PROPOSÉS	
GOUVERNANCE	27
BIDONVILLES	32
ÉQUITÉ DES SEXES ET VIH/SIDA.	36
ENVIRONNEMENT	40

## AVANT-PROPOS



La croissance annuelle de la population urbaine en Afrique Subsaharienne approche les 5%, soit deux fois supérieure à celle des pays d'Amérique Latine et d'Asie. C'est par ailleurs sur ce continent que l'on enregistre la plus forte proportion de citadins résidant dans un bidonville.

Aujourd'hui, ils seraient 187 millions de personnes à vivre dans ces conditions soit pas moins de 72% de la population habitant dans une ville. Tous, rejoignent les métropoles dans l'espoir d'une vie meilleure, si la tendance se confirme, cette population pourrait doubler tous les quinze ans. Les défis auxquels sont confrontées les villes africaines sont donc immenses: il nous faut fournir pour chacun un habitat décent. Ceci implique que ce lieu de vie ait accès aux services urbains de base. En outre, dans la mesure du possible, il nous faut garantir que la construction de ces zones d'habitation préservera l'environnement en même temps qu'elle contribuerait au développement économique de la région.

ONU-HABITAT est l'agence qui la première, porte la responsabilité d'accomplir les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), cible 10 (réduire de moitié le nombre des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable) et cible 11 (améliorer de manière significative, les conditions de vie des habitants des bidonvilles – Au moins, pour 100 millions d'entre eux et ce, d'ici à 2020. L'une des principales stratégies de ONU-HABITAT pour mettre fin à cette crise, est de travailler en partenariat avec la Commission européenne afin de promouvoir en Afrique, dans les Caraïbes et dans les pays du Pacifique, un développement urbain durable. Considérant l'urgence et la multitude des besoins, ONU-HABITAT juge plus que nécessaire la création d'un outil permettant de dresser rapidement le bilan de la situation afin d'établir des priorités sur les actions à entreprendre, sur le court, moyen et long terme. En 2002, toujours dans le cadre de la coopération avec la Commission européenne et afin de fixer les lignes directrices dans la réalisation d'un développement urbain qui soit durable, l'ONU-HABITAT est parvenu et ce, pour la première fois, à réaliser une étude sur le secteur urbain en Somalie.

Cette étude consistait à identifier les besoins afin, dans un second temps, de mettre en oeuvre trois ambitieux programmes soutenus et financés par un certain nombre de bailleurs de fonds.

En 2004, le Bureau Régional de l'ONU-HABITAT pour l'Afrique et les Pays Arabes (BRAPA) prit l'initiative de développer cette approche afin de l'appliquer à vingt nouveaux pays. Ceci fut alors réalisé en collaboration avec d'autres départements au sein même de l'agence, la Branche en charge du développement urbain, la Section environnement urbain, l'Observatoire urbain global, le Programme pour les établissements humains, le Bureau de gouvernance urbaine, le Bureau politique en genre, le Bureau d'environnement et la Division

Formation Renforcement des capacités. Cette nouvelle approche, réalisée en coopération avec divers bureaux de ONUHabitat, est connue sous l'acronyme RUSPS (Rapid Urban Sector Profiling for Sustainability) qui pourrait être traduit par: Analyse du milieu urbain (d'une ville et/ou à l'échelle d'un pays) dans la perspective d'un développement durable (de la ville étudiée).

Il est maintenant important de préciser, que jamais le RUSPS n'aurait vu le jour sans le concours de l'Italie, de la Belgique et des Pays-Bas. La principale vocation du RUSPS consiste à mieux formuler puis à orienter les politiques consistant à réduire la pauvreté urbaine, à l'échelle locale bien sûr, mais aussi régionale et nationale. Ceci implique qu'il faille évaluer les besoins mais aussi prendre connaissance des opportunités et des défis à relever à l'avenir. Pour ce faire, il est essentiel d'élargir le dialogue avec le plus grand nombre d'acteurs possible et ce, en engageant la responsabilité de toutes les parties prenantes. Notre action consiste donc à identifier les meilleures méthodes à appliquer mais surtout, de les mettre à exécution, en gardant à l'esprit notre but: atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le RUSPS aborde principalement six grands thèmes: la gouvernance, les conditions de vie dans les bidonvilles, l'équité entre les sexes et le VIH/SIDA, les services urbains de base et l'environnement. Concrètement, son rôle consiste à travailler à l'élaboration de quatre profils au total, l'un à l'échelle nationale, les trois autres sur des villes préalablement choisies par le pays concerné. Généralement, le choix se porte d'une part sur la capitale ou à défaut, sur la plus importante ville du pays, d'autre part, sur une ville moyenne et une

autre enfin, de taille modeste. Sur la base d'entretiens avec les parties prenantes, les profils relatent la situation dans chacune des villes, les informations alors obtenues permettent de produire dans un deuxième temps le profil national, offrant ainsi une vue d'ensemble sur la réalité urbaine du pays. Les consultations réalisées avec les différents acteurs permettent d'établir les priorités. Les informations collectées au niveau des villes ont rendu possible la juste évaluation de la situation à l'échelle du pays, quand bien même des consultations dans les domaines des institutions, de la législation en cours et des finances, au niveau national, constituèrent un complément d'information.

C'est ainsi que ces profils devraient permettre d'encourager la création de stratégies à l'échelle des villes mais aussi des pays, mais également la mise en place d'une politique de développement efficace. De plus, la réalisation de ces profils urbains aura rendu plus simple l'analyse et donc la compréhension de la situation dans la sous-région - préalable indispensable pour établir des stratégies et des politiques communes à travers l'identification des besoins réels et des priorités dans ladite région. Enfin, cette démarche permet d'éclairer les agences internationales sur le rôle potentiel qu'elles pourront jouer dans le développement de la zone, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités.

Au Niger, la réalisation des profils fut prise en charge par les autorités locales et nationales. La réalisation des profils urbains et du profil national fut, elle, réalisée localement par les villes de Niamey, Tahoua et Mirriah. Le profil national est la synthèse des conclusions d'un bureau d'études, d'entretiens avec les acteurs clés et d'informations communiquées par les autorités. Les différents participants aux consultations se sont entendus sur la nécessité de délimiter leurs domaines de recherche sur les aspects marquants des problèmes rencontrés dans les villes, à savoir la pauvreté urbaine, les problèmes d'organisation notamment en ce qui concerne la gouvernance, l'accès aux services de base, les différentes formes de discrimination, la pollution etc. Un consensus fut ensuite obtenu sur les interventions prioritaires, sur ce qui devait être entrepris que ce soit sous la forme de programme d'action ou des projets à mettre en oeuvre.

Je souhaiterais saluer le travail de Mohamed El Sioufi qui dans un premier temps, conçut le concept des profils urbains, le cordonnateur du programme Alain Grimard, Joseph Guiebo le point focal pour Niger et Kerstin Sommer qui prit en charge la coordination.

Je souhaiterais également citer tous les membres du personnel qui ont contribué à la réalisation de ce rapport. Je nommerai entre autres Alioune Badiane, Farouk Tebbal, Clarissa Augustinus, Mohamed Halfani, Lucia Kiwala, Eduardo Moreno, Ole Lyse, Raf Tuts, Joseph Guiebo, Gwendoline Minnetrier, Kerstin Sommer et Nicolas Maréchal.

J'aimerais enfin remercier monsieur Assane Diane, Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, monsieur Oumar Sarr, ministre du Patrimoine bâti, de l'Habitat et de la construction, ainsi que tous ceux qui ont participé et soutenu cette initiative et les féliciter pour avoir contribué à son succès. J'attends désormais avec impatience de constater sur le terrain, les progrès qui auront été réalisés au Niger.



**Anna Kajumulo Tibaijuka**

Sous-secrétaire Général des Nations-Unies  
et Directrice Exécutive.  
UN-HABITAT

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

## GÉNÉRALITÉS

Le territoire du Niger est une partie intégrante des espaces constitutifs de l'Afrique de l'Ouest. Il est situé entre 11°37' et 23°23' de latitude nord et entre 0 et 16° de longitude est. Il couvre une superficie de 1.267.000 km<sup>2</sup>, soit environ 21 % de la superficie du sous-continent ouest-africain. De par son étendue, le Niger partage 7000 km de frontière avec les pays limitrophes. Il est limité au nord par l'Algérie et la Libye, à l'est par le Tchad, au sud par le Nigeria et le Bénin, à l'ouest par le Burkina Faso et le Mali. Ne disposant pas d'une voie ferrée, le Niger est obligé d'assurer le transport de toutes les marchandises par la voie terrestre et en partie par voie aérienne.

Les éléments du relief nigérien sont composés de vieux socles, de massifs montagneux, de plateaux, d'erg (vaste région couverte de dunes) et de plaines. Pourtant, la majeure partie du territoire est couverte de plateaux et certains massifs montagneux culminent à 2020 m d'altitude.

Le Niger est un pays sans débouché sur la mer, avec un climat tropical sec. Les zones les plus arrosées reçoivent en moyenne entre 300 et 600 mm de pluies par an.

## GOVERNANCE URBAINE

L'option de communalisation intégrale du territoire, consacre le développement local. En donnant aux communes les prérogatives de la maîtrise du devenir de leurs territoires, la décentralisation ouvre la porte à une nouvelle forme d'administration et de gestion des municipalités, par des élus locaux avec la pleine implication des populations. Cependant, l'exercice de planification et de programmation urbaine sera entravé au niveau de la plupart des municipalités par l'absence de documents de planification urbaine, devant permettre aux élus locaux d'avoir une vision stratégique du développement de leurs municipalités. De même, l'insuffisance des ressources humaines qualifiées, le faible niveau de formation des élus, l'incivisme fiscal généralisé, la mauvaise organisation des services municipaux, et l'insuffisance des ressources financières, constituent des contraintes majeures à la gouvernance urbaine.

Toutefois, des opportunités existent et permettent de dynamiser cette gouvernance urbaine. Il s'agit principalement d'un volume importants d'actions en cours de réalisation ou programmées, émanant des partenaires au développement mais également du haut commissariat à la Réforme administrative et à la décentralisation (H.C.R.A./D.). De nombreuses activités de renforcement des capacités ont été prévues à cet effet à divers niveaux. D'autres opportunités telles que la coopération décentralisée, la promotion du partenariat, l'appui des ONG seront également exploitées. Néanmoins certains risques sont à craindre.

Il s'agit notamment des conflits d'intérêt, des trafics d'influence, de l'analphabétisme et de l'instabilité des institutions.

## HABITAT ET DES CONDITIONS DE VIE DANS LES BIDONVILLES

La structure urbaine de la plupart des centres urbains est caractérisée par l'existence de noyaux d'habitat anciens, auxquels se sont juxtaposés des lotissements successifs. La filière de l'autoconstruction constitue le mode dominant de production des logements. Il s'agit d'opérations immobilières issues d'initiatives privées individuelles. La quasi-totalité des logements locatifs sont fournis par le secteur informel, les normes de confort et d'hygiène y sont souvent déplorable (51 % des ménages les plus démunis résident dans des logements en banco.).

De très nombreux lotissements ont été réalisés dans tous les centres urbains du Niger. L'occupation régulière de l'espace a permis d'y réaliser des réseaux d'adduction d'eau potable et d'alimentation en électricité. Ces quartiers, présents dans les principales villes du pays, possèdent de nombreux équipements scolaires et sanitaires qui assurent à leurs résidents, l'accès à l'éducation et à la santé. Cependant face à des besoins de plus en plus croissants, et à l'amenuisement des finances publiques, les déficits en services sociaux de base ne cesse de s'accumuler. Cette situation touche particulièrement les populations résidant dans les quartiers pauvres des centres-villes et des quartiers périphériques.

Néanmoins certaines opportunités permettent en partie de remédier à ces insuffisances, à la fois en terme de réalisations physiques, qu'en terme de renforcement des capacités. Il s'agit notamment des interventions des partenaires au développement à travers divers projets, et du contexte de la décentralisation.

Cependant, l'insuffisance ou l'absence de revenus au niveau de nombreux ménages, et le coût élevé des parcelles, corrélées à la méconnaissance et à la non application des textes, constituent des risques qui sont de nature à compromettre l'efficacité de ces actions.

## SOUCI D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES ET VIH /SIDA

La création d'un ministère chargé spécifiquement du développement social, de la population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, constitue un atout majeur et témoigne d'une volonté politique de placer la question d'équité entre les sexes au centre des préoccupations de développement. A cela il faut adjoindre toute la panoplie de textes élaborés à cet effet, tous les appuis multiformes apportés aux activités féminines ainsi que la prise en compte de la femme dans tous les projets.

Cependant au niveau des municipalités, les actions demeurent encore timides, la plupart des activités menées dans ce sens sont l'œuvre de projets des ONG. Les quelques activités prévues parfois par les municipalités, sont consignées dans des fiches d'opération dont la réalisation n'est pas toujours effective ou du moins, que partiellement.

L'implication des femmes à la gestion urbaine est par ailleurs insignifiante. La question du genre pourrait cependant bénéficier d'opportunités dans un futur proche et ce, grâce à la décentralisation, aux partenaires au développement, aux ONG, aux groupements d'intérêt économique (GIE), aux organisations de la société civile (OSC), et enfin, aux centres de formation. Tous concourent à des degrés divers, à l'information, la sensibilisation, l'éducation, la formation et à la promotion d'activités génératrices de revenus pour les femmes.

Tous ces efforts déployés sont toutefois exposés à certains risques, à certaines limites de différents ordres. En effet, les textes peuvent parfois ne pas être appliqués, les pesanteurs socioculturelles et l'égoïsme des hommes restant tenace. Et enfin, il existe les contraintes qui sont liées à la situation du Niger, l'analphabétisme des femmes d'une part, et d'autre part, les difficultés à mobiliser les ressources nécessaires.

## ENVIRONNEMENT URBAIN

Le fleuve Niger qui constitue l'une des principales potentialités du pays, et qui assure l'approvisionnement en eau potable de Niamey, la capitale, subit une importante dégradation de ses conditions naturelles du fait de la sécheresse et la désertification mais surtout, à cause de la pollution engendrée par les rejets de tous les déchets liquides et solides dans son lit.

La poussée des extensions urbaines dans certaines localités, menace de pollution la nappe phréatique servant à l'alimentation en eau potable de ces localités. L'existence de nombreuses mares dans bon nombre de centres urbains, constitue une sérieuse source de préoccupation sanitaire, mais aussi une menace physique (inondation – effondrement) pour les populations riveraines.

Tout comme le genre, l'environnement urbain constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement. Des textes de portée nationale, des structures nationales et régionales (CNEED – CREDD) ont été instaurées et une stratégie nationale de développement urbain, élaborée.

Cependant les textes, trop compliqués dans leur formulation, restent encore inaccessibles à la majorité. La plupart des municipalités manquent de moyens logistiques pour évacuer les déchets solides et liquides. Les mauvais comportements des populations ne facilitent pas leur tâche, mais elles ne mènent trop peu d'actions de sensibilisation dans ce sens.

Au regard de l'ampleur des besoins, et face à la maigreur des ressources municipales, les opportunités offertes par les partenaires au développement et par la coopération décentralisée, avec l'appui de la décentralisation, doivent nécessairement et pleinement être exploitées.

# CONTEXTE

## ADMINISTRATION

L'administration et la gestion des municipalités nigériennes seront désormais régies par un cadre démocratique à travers des organes élus, conformément aux textes de loi relatifs à la décentralisation.

L'article 127 de la constitution du Niger, stipule :

- L'administration territoriale repose sur les principes de la décentralisation et de la déconcentration.
- Les collectivités territoriales sont créées par une loi organique.
- La loi détermine les principes fondamentaux de la libre administration des collectivités territoriales, leurs compétences et leurs ressources.

## AMÉNAGEMENT URBAIN

Exception faite de l'élaboration de quelques schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), - les plans de lotissement ont toujours constitué le mode dominant en matière d'aménagement urbain. Ainsi jusqu'en 1997, date de mise en œuvre de la réforme sur l'urbanisme, les principaux textes relatifs à celui-ci, relevaient principalement du domaine réglementaire. En vue de corriger tous les dysfonctionnements, et donner à l'aménagement urbain un caractère global et cohérent, une réforme a été initiée en 1997, à travers l'adoption de l'ordonnance n° 97-005 du 17 janvier 1997 instituant les documents d'urbanisme prévisionnel et d'urbanisme opérationnel ainsi que les outils de contrôle de l'utilisation du sol urbain. Cette ordonnance constitue le socle d'une nouvelle politique nationale en matière d'aménagement urbain.

Cependant, il convient de noter que ces textes ont été élaborés et adoptés avant la mise en œuvre du processus de décentralisation. C'est pourquoi, leur révision a été entamée, en vue de les réadapter à ce nouveau contexte qui donne aux organes élus locaux des prérogatives

Cette Stratégie comporte quatre axes :

- Le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du développement urbain.
- La gouvernance locale et la gestion urbaine.
- Le développement économique local.
- L'intégration sociale urbaine.

## CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE

Basée sur une pratique extensive des activités agropastorales (agriculture et élevage), l'économie nigérienne est dans son ensemble très vulnérable, du fait de sa dépendance aux performances du secteur rural, lui-même tributaire des aléas climatiques.

Le Niger dispose par ailleurs d'importantes ressources naturelles qui sont les ressources hydrauliques (le fleuve Niger : la Komadougou et la Tapoa) et des ressources minières (uranium – or).

## LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE

Bien que l'agriculture constitue la principale activité de l'économie en faisant travailler 87 % de la population active, la structure du PIB reste dominée par le secteur tertiaire dont la contribution à l'économie est à hauteur de 47 % contre 37,6 % pour le secteur primaire.

Le milieu urbain, au sein duquel se trouve localisé le secteur tertiaire, participe à hauteur de 62,4% à la formation du PIB, et concentre en son sein la grande majorité (70 %) des activités du secteur informel.

Le secteur informel urbain absorbe plus de 85 % des nouveaux venus sur le marché de l'emploi. Une grande partie de ces nouveaux demandeurs est constituée de jeunes migrants.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_19078](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_19078)

